

Lundi, 3 juin 2013

2013-06-03

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, trois juin deux mille treize (03-06-13) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Projet FDR corrigé ;
- 10° Soumission pour gravier ;
- 11° Circulation des VTT - Sentier d'été ;
- 12° Défibrillateur ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Reddition de comptes pour l'entretien du réseau routier local ;
- 16° Soumission pour réparation de pavage ;
- 17° Rencontre avec Charles Drouin - demande d'appui concernant la gestion de l'offre pour une agriculture, des emplois et des aliments d'ici ;
- 18° Journées nationales de la culture ;
- 19° Varia ;
 - 19.1° Réservoir - camion Sterling ;
 - 19.2° Changement de ponceau - Rang 8 ;
 - 19.3° Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;
 - 19.4° Niveleuse ;
 - 19.5° Compte-rendu financier du Festival du Bûcheron.

201306-105

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et de la séance d'ajournement qu'ils en ont pris connaissance ;

201306-106

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE les procès-verbaux soient adoptés.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201306-107

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201300263 = Jeffrey Larrivée : 12 h - balayage de rues	121.80 \$
201300264 = Petite caisse : timbres et réception	300.00 \$
201300265 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	202.19 \$
201300266 = Hydro-Québec : électricité station de pompage, garage, station d'épuration, chalet des loisirs et centre communautaire	3 421.78 \$
201300267 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	127.31 \$
201300268 = Michel Larrivée : 15 h 30 contrat de conciergerie	232.50 \$
201300269 = Hydro-Québec : station de pompage	112.79 \$
201300270 = Michel Larrivée : 9 h contrat de conciergerie	135.00 \$
201300271 = Jeffrey Larrivée : 10 h 30 - pelouse	106.58 \$
201300272 = Maryse Ducharme : fleurs, terre, engrais, cafetière, colle contact, etc.	985.54 \$
201300273 = Michel Larrivée : 12 h réparation Chalet des loisirs	180.00 \$
201300274 = Peinture Véhicules Lourds inc. : peinture du camion Inter	5 173.88 \$
201300275 = Jeffrey Larrivée : 18 h 31 - pelouse	187.88 \$
201300276 = Mont Ham : carte de membre	30.00 \$
201300277 = Location Ma Tente : location du chapiteau	1 609.65 \$
201300278 = Dare to Care : groupe de musique pour festival	5 748.75 \$
201300279 = Michel Larrivée : 17 h 30 contrat de conciergerie et réparation au Chalet des loisirs	262.50 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE MAI : 128 033.20 \$
TOTAL DES REVENUS DE MAI : 113 088.59 \$

201390108 à 112 = Maryse Ducharme : salaire	2 885.25 \$
201390113 à 117 = Dany Guillemette : salaire	2 592.75 \$
201390118 à 122 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 557.00 \$
201390123 à 127 = Sylvie Berthaud : salaire	2 133.05 \$
201390128 = Claude Blain : rémunération des élus pour juin 2013	216.89 \$
201390129 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour juin 2013	216.89 \$
201390130 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour juin 2013	216.89 \$
201390131 = Onil Giguère : rémunération élus pour juin 2013	216.89 \$
201390132 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour juin 2013	216.89 \$
201390133 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour juin 2013	216.89 \$
201390134 = Pierre Therrien : rémunération élus pour juin 2013	659.45 \$
201300280 = Mégaburo : agrafes, dégrafeuses, porte-clé, colle, chemises accordéon, lecture de compteur, caisses de papier	230.34 \$
201300281 = Commission scolaire des Sommets : location locaux et	164.85 \$
201300282 = Coop Pré-Vert : ampoules tubulaires, boyau d'arrosage, lance	171.91 \$
201300283 = Maryse Ducharme : frais de déplacement, repas, avance pour hébergement au congrès de l'ADMQ	1 092.20 \$
201300284 = MRC des Sources : quote-part - 2e versement	16 269.00 \$

201300285 = Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux : quote-part	2 348.25 \$
201300286 = Pelletier et Picard : travaux au terrain de balle	726.35 \$
201300288 = Graymont : gravier	255.55 \$
201300287 = Pierre Therrien : comp. cellulaire, frais de déplacement	85.18 \$
201300289 = Régie intermunicipale d'Incendie des 3 Monts : quote-part - 2e versement	17 436.37 \$
201300290 = Les Débroussailleurs GSL : débroussaillage en bordure des routes	5 794.74 \$
201300291 = Coop Ham-Nord : matériel pour gazébo (projet loisirs)	1 702.87 \$
201300291 = Coop Ham-Nord : manchon double, drain, t réduit drain, ponceau 6", tige filetée, écrou (centre communautaire)	1 021.01 \$
201300292 = Claude Darveau : transport de gravier	767.24 \$
201300293 = Claude Blain : frais de déplacement	35.60 \$
201300294 = Laboratoires d'analyses SM : analyses de laboratoire	79.05 \$
201300295 = Sécurité pulique : 1er versement - services de la SQ	21 392.00 \$
201300296 = Financière Banque Nationale : intérêts sur règl. emprunt (équipements de voirie)	3 657.60 \$
201300297 = Pneus & mécanique Vachon : réparation pneu (Inter)	46.15 \$
201300298 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	1 637.47 \$
201300299 = Sidevic : nylon nuts gr.8, nylon nuts gr.5, sledge hammer, tape électric noir, olfa lame de couteau, orange crème avec pompe, brake cleaner	227.20 \$
201300300 = France Létourneau : transport de gravier	1 483.85 \$
201300301 = Ferme Chapi senc : bois pour bac à compost	196.60 \$
201300302 = Saphir Technologie : nettoyage ordinateur de l'inspecteur, modi- fier réseau pour nouvelles adresses courriels (ordinateurs et photocopieur), clé USB	383.43 \$
201300303 = Pierrette Sauriol : lumières au garage, tuyas et arbustres, limons et marche	1 600.71 \$
201300304 = Acier Tanguay : ponceaux, transport	7 966.26 \$
201300305 = Signé Garneau Paysagiste inc. : vivaces	670.52 \$
201300306 = Carrière Saints-Marthyrs : gravier	11 116.46 \$
201300307 = Corporation Sun Média : publicité Festival du bûcheron	97.73 \$
201300308 = Agritex : huile pour niveleuse	202.33 \$
201300309 = Sylvie Berthaud : essence 4 semaines à 25 \$ / semaine	100.00 \$
201300310 = annulé	
201300311 = Denise Sauriol : robe de sorcière, cheveux de sorcière, lumières au garage, clôture et tissu kiosque (embellissement chalet des loisirs)	719.50 \$
201300312 = Jardins de Danville : vivaces	119.49 \$
201300313 = Peinture Expert enr : peinture (projet loisirs)	797.52 \$
201300314 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 583.91 \$
201300315 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions	999.67 \$
201300316 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	344.40 \$
201300317 = Placements MacKenzie : REER	80.00 \$
201300318 = J U Houle : tuyau, isolant, géotextile	6 358.83 \$
201300319 = Pierrette Sauriol : paillis et transport	636.16 \$
201300320 = annulé	
201300321 = Serres St-Élie : plantes	543.53 \$
201300322 = Michel Larrivée : 20 h contrat de conciergerie et travaux pour les loisirs	305.84 \$
201300323 = Action solutions sans fil : temps onde IDN pour l'Inter et Silverado	56.22 \$
201300324 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	12.00 \$
201300325 = Dépanneur Gazébof : essence, huile	469.73 \$
201300326 = Location d'outils Simplex : chargeur Kuota avec excavatrice	409.47 \$
201300327 = Les Services mécaniques RSC : antirouille	118.19 \$
201300328 = Sidevic : nylon nut gr. 5, bolts	35.88 \$
201300329 = Gesterra : enfouissement	1 294.42 \$
201300330 = PH Vitres d'autos : installer vitre de tracteur	137.97 \$
201300331 = Michel Hivon : essence pour chercher matériaux (clôture loisirs)	50.00 \$
201300332 = Jeffrey Larrivée : 33 h 40 tonte de pelouse et autres	341.75 \$
201300333 = Micheline Vaillancourt : 1er versement - transport adapté volet souple	1 911.00 \$

201300 = Pépinière Disraéli : vivaces, arbres	1 277.89 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion Inter	3 832.61 \$
	<hr/>
	134 523.64 \$

201306-108

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

PROJET FDR MODIFIÉ

CONSIDÉRANT la résolution numéro 201303-048, Projet FDR, adopté le 4 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire et essentiel d'ajouter certains travaux en aval du ponceau de la route 216, travaux décrits dans l'étude remise par Hémisphère et situés près et derrière le garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE l'option 1 décrite demeure le choix du conseil parmi les 3 proposés ;

201306-109

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien bonifie l'option 1 par l'ajout des travaux d'aménagement du cours d'eau en aval du ponceau de la route 216 décrit par le Groupe Hémisphères ;

QUE le coût total pour réaliser les travaux de base et l'option 1 ont été estimé par le Groupe Hémisphères à 19 170 \$ tel que décrit dans le tableau :

Dépenses (actions)	Coût (\$)
Supervision et gestion administratives du projet	3 300
Coordination du projet et frais de déplacement	1 870
Installation et achat de végétaux et matériaux	1 200
Coût du certificat d'autorisation	3 300
Machinerie - Temps ouvrier	9 500
Total	19 170 \$

QUE la méthode de répartition de la facture se répartie comme suit :

Revenus	Contribution temps (\$)	Contribution espèces (\$)	totales (\$)
CRÉ de l'Estrie		4 000	4 000
MRC des Sources	500	4 000	4 500
Municipalité de Saint-Adrien	2500	4 000	6 670
Propriétaires		4 000	4 000
Total	3 000	16 000	19 170 \$

QUE le montant assumé par la municipalité ayant trait aux travaux routiers uniquement ;

QUE le montant rattaché uniquement à la renaturalisation du cours d'eau qui correspond à la portion jugée comme de l'aménagement de cours d'eau en vertu de la LCM et donc sous la responsabilité de la MRC des Sources ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la MRC des Sources de coordonner cette phase dans le respect de la LCM tel que décrit aux articles 103 à 109 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate le Groupe Hémisphères pour la surveillance du chantier, planification, dépenses et attestation de conformité ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'estimation budgétaire numéro 2013530 du 15 février 2013 qui incluait les travaux de base et l'option 1 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la MRC des Sources de confier le mandat de coordination du dossier au coordonnateur des cours d'eau de la MRC des Sources, de réaliser le suivi nécessaire et la coordination avec le MDDEFP pour l'obtention des autorisations nécessaires.

Adoptée

SOUSSION POUR GRAVIER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour 2 000 tonnes de gravier MG20b ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions ;

201306-110

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE les membres du conseil, après avoir calculer le coût du gravier (11,15 \$ la tonne métrique) et le nombre de kilomètre (24,4) à faire pour le transport, acceptent la soumission de Carrière Saints-Marthyrs pour un montant de 22 300 \$ taxes en sus.

Adoptée

CIRCULATION DES VTT - SENTIER D'ÉTÉ

Un retour sera fait à la prochaine assemblée.

DÉFIBRILLATEUR

Le maire, Pierre Therrien, informe les membres du conseil qu'un défibrillateur sera installé dans un local à Saint-Adrien et sera accessible en tout temps. Une formation sera donnée aux pompiers volontaires et quelques résidents de la municipalité. Le défibrillateur sera fourni par la Fondation du CSSS des Sources qui subventionne la majeure partie du projet.

REDDITION DE COMPTES POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 154 735 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

201306-111

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

Il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de Saint-Adrien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

SOUSSION POUR RÉPARATION DE PAVAGE

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

APPUI CONCERNANT LA GESTION DE L'OFFRE POUR UNE AGRICULTURE, DES EMPLOIS ET DES ALIMENTS D'ICI

201306-112

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui *GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre* et la municipalité soutient le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'offre du Canada.

Adoptée

PROCLAMATION DES JOURNÉES NATIONALES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Adrien et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

201306-113

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Adrien, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée

RÉSERVOIR - CAMION STERLING

201306-114

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise le remplacement du réservoir sur le camion Sterling au coût de 750 \$ taxes en sus.

Adoptée

CHANGEMENT DE PONCEAUX - RANG 8

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien doit changer des ponceaux dans le Rang 8 ;

CONSIDÉRANT QUE pour que le ponceau soit installer de façon conforme, il doit y avoir une légère intervention de trois (3) mètres en aval et en amont du ponceau situé sur les lots Partie 1A et Partie 1B Rang 8;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu une rencontre avec le propriétaire ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a donné l'autorisation à la municipalité d'effectuer lesdits travaux ;

201306-115

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité mandate les employés de voirie à effectuer les travaux tel que mentionné ci-haut.

Adoptée

RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a instauré un projet de compostage sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aimerait connaître le volume de déchets envoyé au site d'enfouissement actuellement et après l'instauration du projet compostage ;

201306-116

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux la possibilité de faire peser les déchets pour pouvoir mieux évaluer la rentabilité du projet de compostage sur notre territoire.

Adoptée

NIVELEUSE

Un retour sera fait à la prochaine assemblée.

COMPTE-RENDU FESTIVAL DU BÛCHERON

Frédéric Therrien fait un compte-rendu des activités qui ont eu lieu dans le cadre du Festival du Bûcheron malgré la pluie. Ils ont fait quand même environ 600 \$ de profit.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201306-117

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire